

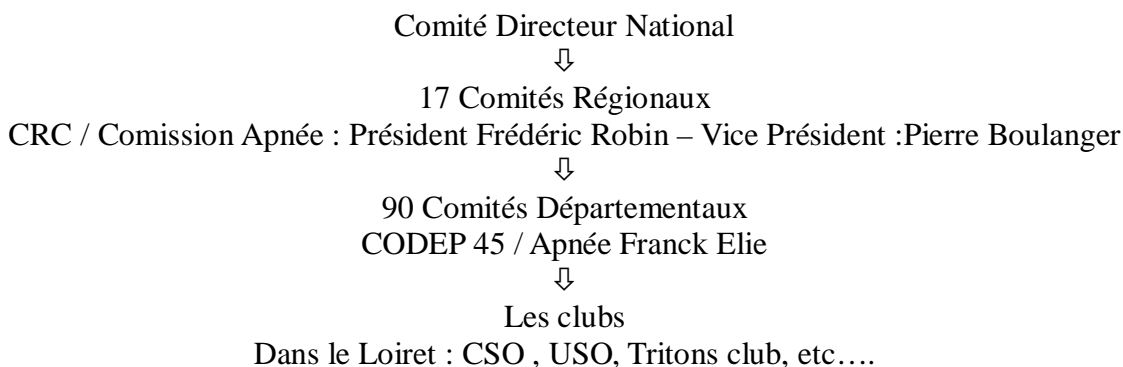


## LA REGLEMENTATION DE L'APNEE

⇒ la FFESSM – Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Créée en 1955 = Association loi 1901 => but non lucratif – Président actuel Jean-Louis Blanchard

⇒ organisation de la FFESSM



**Les 15 commissions nationales de la FFESSM :**

Les commissions sportives	Les commissions culturelles	Les commissions techniques
Apnée (depuis 2004)	Archéologie subaquatique	Plongée en scaphandre
Pêche sous-marine	Audiovisuelle	Médicale et de prévention
Tir sur cible	Environnement et biologie subaquatiques	Juridique
Hockey subaquatique	Plongée souterraine	
Nage avec palmes		
Plongée sportive en piscine		
Nage en eau vive		
Orientation subaquatique		

⇒ les 2 activités transversales de la FFESSM

Plongée et activités pour les jeunes et plongée et activités pour les handicapés

⇒ la licence

Valable du 15/09 au 31/12 – Assurance responsabilité civile au tiers obligatoire

La licence fédérale permet de :

- Participer aux formations proposées (plongée bouteille, apnée, biologie, photographie, archéologie, nage avec palmes ...)
- Passer des brevets de plongeur et de moniteur ;
- Participer aux compétitions et rencontres organisées par les clubs, comités, ligues et commissions de la FFESSM.
- Participer aux activités fédérales (manifestations à thème, réunions des comités régionaux ou

départementaux, Assemblées Générales ...)

- Bénéficier d'avantages commerciaux consentis par nos partenaires officiels (exemple : prix spéciaux transport proposés par la SNCM).
- Bénéficier de réductions de tarifs dans certains salons ou festivals.
- Devenir acteur au sein de la FFESSM est étant élu au sein d'un comité ou d'une commission d'activité.
- Bénéficier d'un des meilleurs contrats d'assurance en matière de plongée, valable dans le monde entier et dans toutes vos activités subaquatiques, en club ou en famille (responsabilité civile, protection juridique, assurance individuelle, assurance rapatriement).

⇒ le certificat médical

Validité 12 mois

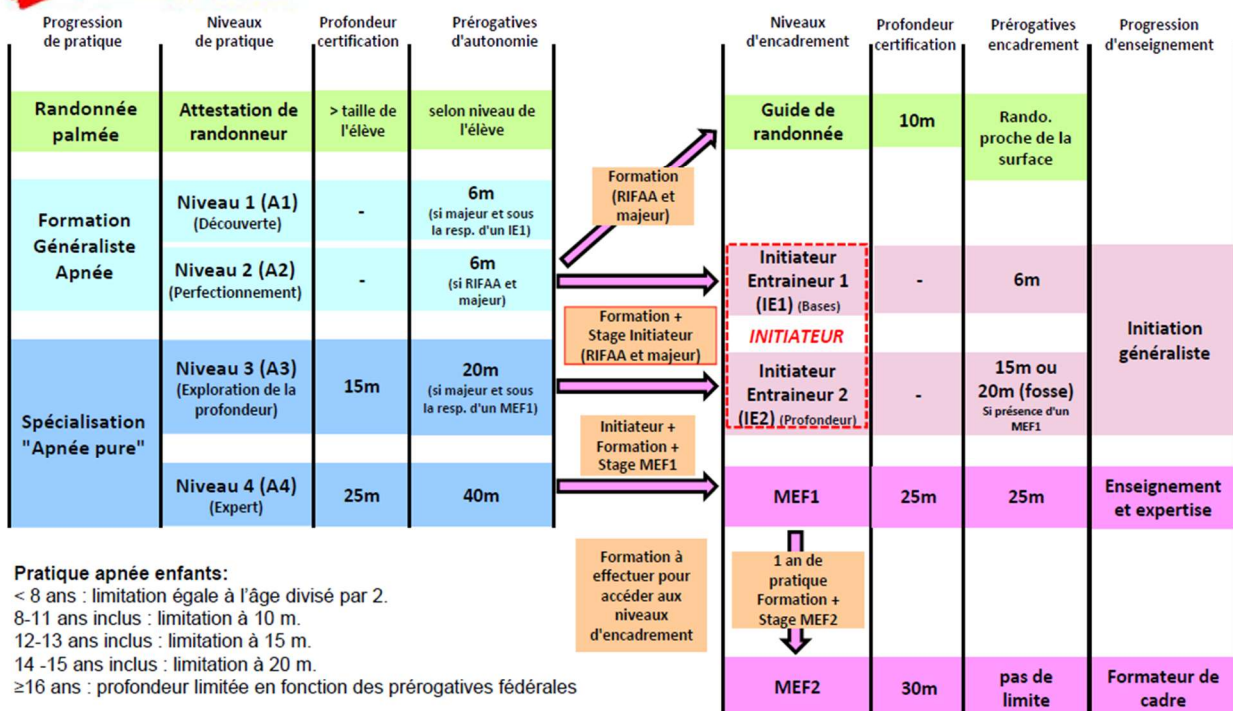
⇒ les prérogatives des niveaux 1 et 2

Niveau 1 - Découverte	Niveau 2 - Perfectionnement
Voir fiche niveau 1	Voir fiche niveau 2

⇒ les cursus apnée



### Commission Nationale Apnée Synoptique des Cursus de Formation



**Pratique apnée enfants:**

- < 8 ans : limitation égale à l'âge divisé par 2.
- 8-11 ans inclus : limitation à 10 m.
- 12-13 ans inclus : limitation à 15 m.
- 14 -15 ans inclus : limitation à 20 m.
- ≥16 ans : profondeur limitée en fonction des prérogatives fédérales

Attention seule la dernière version du MFA (Manuel de Formation Apnée) fait foi

V3.1, Avril 2013